



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Bordeaux
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BTS NOTARIAT

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIAL DU NOTARIAT – U3

SESSION 2014

—
Durée : 3 heures
Coefficient : 3
—

Matériel autorisé : Aucun

Documents à rendre avec la copie : Aucun

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6.

BTS NOTARIAT		Session 2014
Environnement économique et managérial du notariat – U3	Code : NTE3ECO	Page 1/6

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – « L'évolution de la consommation des ménages »..... page 4

Source : Insee, TEF 2013, Comptes et dossiers 2013, Comptes nationaux.

Annexe 2 – « La collecte du livret A s'est effondrée de 83 % en juillet »..... page 5

Source : Véronique Chocron, Les Echos, 22 août 2013.

Annexe 3 – « Le revenu disponible des ménages en 2012 » page 5

Source : L'économie française, comptes et dossiers, Insee référence, édition 2013.

Annexe 4 – « Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances » page 6

Source : CREDOC, Sandra Hoibian, Note de synthèse N°4, N° S3916 - Juillet 2012.

Annexe 5 – « Le Parlement vote le débloqué en urgence de la participation des salariés » page 6

Source : La Tribune, 13 mai 2013

PREMIÈRE PARTIE – TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (12 points)

À l'aide de vos connaissances et des annexes, vous répondrez de façon structurée aux questions suivantes :

1. Définir la notion de consommation.
2. Identifier les composantes de la consommation effective des ménages.
3. Décrire et expliquer l'évolution de ces composantes depuis 1960.
4. Identifier les trois principaux postes de dépenses de consommation des ménages en 2012. Analyser leur évolution respective sur la période étudiée 1960-2012.
5. Citer et analyser les facteurs influençant les dépenses de consommation des ménages.
6. Expliquer comment l'État peut orienter la consommation.

DEUXIÈME PARTIE - RAISONNEMENT STRUCTURÉ (8 points)

Dans le cadre d'un raisonnement structuré, vous traiterez le sujet suivant :

Le marché immobilier et les offices notariaux.

Annexe 1 - L'évolution de la consommation des ménages

Consommation effective des ménages	En %				Valeurs 2012 (en milliards d'€)
	1960	1980	2001	2012	
Alimentation et boissons non alcoolisées	23.2	14.5	11.1	10.4	156.3
Boissons alcoolisées et tabac	5.4	2.8	2.8	2.4	36.6
Articles d'habillement et chaussures	9.7	6.1	4.0	3.2	47.7
Logement, chauffage, éclairage	10.7	16.8	18.0	19.5	292.7
Équipement du logement	8.4	6.8	4.6	4.3	65.2
Santé	1.5	2.0	2.6	2.9	44.0
Transports	9.3	12.1	11.3	10.6	159.2
Communications	0.5	1.3	1.9	2.0	30.1
Loisirs et culture	6.2	7.1	6.8	6.1	92.0
Éducation	0.5	0.4	0.5	0.6	9.5
Hôtels, cafés, restaurants	6.5	5.5	5.5	5.4	80.4
Autres biens et services (soins personnels, assurances, ...)	5.7	6.2	9.0	8.5	127.8
Correction territoriale ⁽¹⁾	nd ⁽²⁾	nd ⁽²⁾	-1	-0.8	-11.6
Dépenses de consommation des ménages	87.6	81.5	77.1	75.3	1129.8
Dépenses de consommation des Administrations publiques	11.3	17.8	20.2	21.9	328.3
<i>Dont : santé</i>	4.1	7.7	8.9	9.7	145.5
<i> éducation</i>	5.3	6.2	6.7	6.5	97.0
Dépenses de consommation des ISBLSM⁽³⁾	1.1	0.7	2.7	2.8	42.5
TOTAL	100	100	100	100	1500.6

D'après Insee, TEF 2013, Comptes et dossiers 2013, Comptes nationaux

⁽¹⁾ La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

⁽²⁾ nd : non disponible.

⁽³⁾ Les Institutions sans but lucratif au service des ménages sont des institutions privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Annexe 2 - La collecte du livret A s'est effondrée de 83 % en juillet

Le bas de laine préféré des français n'a plus le pouvoir attractif qu'il dégageait l'an dernier à la même époque. En juillet, la collecte nette sur le livret A (...) a nettement ralenti, à 380 millions d'euros, soit une chute de 82 % sur un an, selon les chiffres publiés hier par la Caisse des Dépôts. (...)

Ce coup de frein estival est intervenu avant même la baisse du taux de rémunération de 1.75 % à 1.25 %, son plancher historique, entré en vigueur au 1^{er} août dernier. (...)

Enfin, l'accalmie de la crise financière aurait un impact (...). Pour Philippe Crevet (secrétaire général du cercle des épargnants), « la légère amélioration du moral avec quelques signes positifs en matière de croissance pourraient inciter les français à réduire l'épargne de précaution ». L'économiste fait l'hypothèse que, dans ce contexte, « les Français ont préféré consommer ». (...)

Véronique Chocron, *Les Echos*, 22 août 2013

Annexe 3 - Le revenu disponible des ménages en 2012

En 2012, le **revenu disponible brut** des ménages augmente de 0.9 % en valeur, après 2.7 % l'année précédente. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale s'accroît de 1.9 % après + 2.1 % en 2011.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible recule donc : - 0.9 % après + 0.7 % en 2011. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel se replie de 1.5 %, alors qu'il était stable en 2011 : c'est la plus forte baisse depuis 1984.

L'économie française, comptes et dossiers, Insee référence, édition 2013

Annexe 4 - Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances

Le taux de départ en vacances des Français suit plutôt une trajectoire descendante depuis la fin des années 90. L'augmentation des dépenses dites « contraintes » ou « pré-engagées » (logement, abonnements téléphoniques, assurances, etc.) limite les marges de manœuvre financière des foyers. L'engouement pour les nouvelles technologies a aussi généré, d'une certaine façon, de nouvelles dépenses qui se sont intégrées dans les budgets des ménages. Si bien que le taux de personnes parties en « vacances » (c'est à dire parties pour des raisons personnelles au moins quatre nuits consécutives hors de leur domicile) qui était de 65 % en 1995 est aujourd'hui de 58 %. [...]

Mais toutes les catégories sociales ne sont pas logées à la même enseigne. Les catégories modestes, de longue date, ont plus de difficultés à s'offrir des séjours. Le taux de départ en vacances varie ainsi du simple au double entre le bas et le haut de l'échelle des revenus. Or, ces différences ont tendance à se creuser depuis la crise. Les foyers les plus aisés ont continué à partir dans des proportions relativement stables oscillant autour de 80 %. Depuis 2010, on observe même une hausse de la proportion de partants, dans la plupart des catégories sociales. Seuls les taux de départ des publics défavorisés, qui avaient fortement chuté en 2008, restent depuis cantonnés à des niveaux très faibles. 47 % des foyers les plus pauvres partaient en vacances en 2007 ; en 2012, ils ne sont plus que 37 % dans ce cas (-10 points en cinq ans). Avec la crise, ces foyers modestes, déjà en prise avec des difficultés pour boucler leurs fins de mois, sont les premiers touchés par l'augmentation du chômage. Dès lors, partir en vacances, semble, pour ces groupes, de plus en plus improbable.

CREDOC, Sandra Hoibian, Note de synthèse N°4, N°S3916 - Juillet 2012

Annexe 5 – Le Parlement vote le débloqué en urgence de la participation des salariés

Au terme d'une procédure législative accélérée, le Parlement vient d'adopter le texte de loi qui libère les comptes d'intéressement et de participation de près de 5 millions de salariés. Des contrôles seront mis en place pour éviter un transfert de cet argent vers des produits d'épargne.

L'Assemblée nationale a voté, lundi soir, le débloqué exceptionnel des fonds versés par les entreprises à leurs salariés au titre de la participation et de l'intéressement, un débloqué qui devrait intervenir dès le 1er juillet 2013. Ce débloqué permettra aux salariés de recourir à cette réserve d'argent, normalement séquestrée pendant cinq ans. Ce débloqué sera valable pendant six mois et sans pénalités fiscales. Ce débloqué est toutefois plafonné à 20.000 euros.

La Tribune, 13 mai 2013

BTS NOTARIAT		Session 2014
Environnement économique et managérial du notariat – U3	Code : NTE3ECO	Page 6/6